

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article580>



Pourquoi une fève dans la galette ?

- L'UARL -



Date de mise en ligne : dimanche 5 janvier 2020

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

Personnages de fiction, animaux domestiques et autres objets du quotidien : les fèves introduites dans les galettes des rois se suivent, année après année, mais ne se ressemblent pas... Peu importe leur diversité, leur histoire est très riche.

La fève est à la galette ce que la cerise est au gâteau : le petit truc en plus. Quoi de mieux que de découvrir dans sa part de galette une petite figurine de porcelaine ? Un sésame qui permet d'accéder à un statut exceptionnel : celui de reine ou de roi... d'un jour !

Toujours aussi apprécié, ce cérémonial annuel tire ses origines de l'époque romaine. Dès l'Antiquité, le peuple de l'Empire célébrait en effet chaque année les Saturnales. Une semaine de fêtes organisées à l'occasion du solstice d'hiver à l'attention du dieu Saturne.



Outre les échanges de cadeaux, la décoration des maisons ou encore la liberté accordée temporairement aux esclaves, un autre rituel consistait à partager un gâteau entre membres d'un même foyer, serviteurs et esclaves compris.

Chaque famille romaine faisait alors la même chose : le plus jeune des enfants se cachait sous la table et désignait quelle part allait à quelle personne. Toutes les parts se ressemblent, sauf une : elle renfermait... une fève, une vraie : un authentique petit haricot en grain. L'heureux veinard de ce petit trésor devenait le roi ou la reine de la fête : le maître des Saturnales.

Le rituel entourant aujourd'hui la dégustation de la galette s'avère donc presque en tout point identique à celui alors pratiqué. Mais entre temps, de subtiles variations ont ponctué le fil de l'histoire.

Au Moyen-âge, une part était réservée à un potentiel mendiant, susceptible de frapper à la porte à tout instant : la part du pauvre. A cette époque, le statut de roi ou de reine suscitait peu de convoitise. Et pour cause : l'élu avait pour obligation de payer une tournée... Une contrainte appelée « le roi boit » qui poussait certains petits malins à avaler la précieuse fève.

